



## Activités 2023 de l'Amicale CNL des locataires Danton Villiers

- Les activités traditionnelles de l'Amicale sont :

- de contrôler le calcul et l'évolution des charges locatives, le prix des loyers,
- de veiller à la sécurité des familles, aux problèmes de santé publique,
- d'informer, de défendre les intérêts individuels et collectifs des locataires,
- de saisir le bailleur et la Mairie pour tout dysfonctionnement constaté,
- de veiller à la qualité d'exécution des prestations,
- de sensibiliser les locataires à la préservation la biodiversité qui nous entoure.

- Installation de nouveaux nichoirs pour oiseaux des jardins en mars/avril.

- Goûter à destination des enfants du Domaine de Villiers en juin.

- Rencontre régulières tout au long de l'année avec les résidents des rues Libéral Bruant, Danton, bd Henri Barbusse, avenue de Villiers, Domaine de Villiers.

- Contrôle des charges de l'année 2018 : le Bailleur nous a communiqué les éléments nécessaires à ce contrôle très tardivement en raison du piratage informatique dont il a été victime.

- Réunions avec les représentants du Bailleur 1001 Vies Habitat :

- mensuelles sur le site avec la responsable Habitat,
- régulières avec la Direction de l'agence de Lieusaint,
- exceptionnelle avec le Directeur régional.

- Le Président de l'Amicale a représenté les locataires au sein de la Fédération CNL de l'Essonne : réunions bimestrielles, préparation du Congrès de la Fédération et du Congrès de la Confédération.

- Le Président de l'Amicale est élu au bureau de la Fédération de l'Essonne comme secrétaire chargé des questions informatiques et moyens de communication (réunions mensuelles). Sa candidature est approuvée pour représenter les locataires au sein de l'ANAH Essonne (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

Le nombre d'adhésions à notre Amicale est stable (47 foyers adhérents).

### Divers :

- Comme nous l'avions annoncé, suite à notre action, la somme de 28 331,17 euros a été remboursée, sur la quittance du mois de juillet, aux locataires équipés de chaudières individuelles et ayant contribué à la provision de ce contrat durant la période 2017/2021 (ramonage des conduits VMC non accompli) :
  - Domaine de Villiers = 19 863 €
  - Av. de Villiers et bd H. Barbusse = 8 468,17 €
- En décembre dernier, la Directrice de l'agence de Lieusaint nous a confirmé le début de la 1ère phase du remplacement des volets en bois pour 2024.
- Logements touchés par l'humidité et la moisissure : 1001 Vies Habitat a déclaré la dommage ouvrage, il y a environ 1 an, pour la remise en état des logements sinistrés. Le résultat, à ce jour, n'est toujours pas au rendez-vous...

### 2024 :

- Nous poursuivrons notre action pour obtenir le remboursement de prestations non effectuées, notamment par le contrôle des charges que nous payons chaque mois.
- Une Assemblée générale des locataires sera prochainement organisée.
- Notre amicale compte 59 adhérents en ce début d'année 2024.

**Nous restons mobilisés pour assurer la défense de vos intérêts !**

**N'hésitez pas à nous rejoindre : Adhérer c'est agir !**

Messagerie : [amicaledantonvilliers@gmail.com](mailto:amicaledantonvilliers@gmail.com)

Site internet : <https://www.amicalecnilocatairesdantonvilliers.fr/>